



Reprendre travail avant la fin de congé maternité!

Par **doucura**, le **11/11/2012** à **17:24**

Bonjour,
Actuellement je suis en arrêt maternité jusqu'au 27 Janvier 2013.
Après je souhaite prendre le congé parental à temps partiel.
Comme j'ai quelques problèmes d'argent j'aimerais reprendre mon travail mi-Novembre 2012.
Et j'aimerais savoir si c'est possible? et que faire?
MERCI

Par **pat76**, le **16/11/2012** à **16:26**

Bonjour
Quand se termine votre congé maternité?
Vous aviez acquis des jours de congés payés que votre employeur pourra vous obliger à prendre.
Vous voulez prendre un congé parental à temps partiel, il vous faut avertir votre employeur au moins un mois à l'avance avant la fin de votre congé maternité.
Vous ne pourrez pas reprendre votre travail sans l'accord du médecin du travail.
Vous avez accouché?